

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025



ASSOCIATION GLÂNE RÉGION

Rue du Château 112

1680 Romont

www.glaneregion.ch

info@glaneregion.ch



Association
Glâne Région

TABLE DES MATIERES

Introduction	3
L'association en bref	3
Le mot du Président	3
Organigramme	5
Activités 2025	8
Administration	8
Régionalisation des services sociaux	12
Synergies et structure	12
Aménagement et Economie	13
Tourisme	13
Mobilité	14
Petite Enfance	15
Curatelles	20
Finances	21

INTRODUCTION

Ce rapport rend compte des activités de l'Association Glâne Région (AGR). Pour 2025, le document adopte une forme plus épurée que les années précédentes et le contenu met l'accent essentiellement sur les faits les plus marquants de l'année écoulée.

L'association en bref

L'AGR est une association de droit public qui regroupe l'ensemble des communes de la Glâne, soit plus de 25'000 habitants sur une superficie de 168,8 km².

L'association intervient dans de nombreux domaines à portée régionale. Elle a été constituée le 1^{er} janvier 2023, à la suite de la transformation de l'Association à buts multiples des communes de la Glâne (ABMG), dont elle a repris les activités, ainsi que celles de la Région Glâne-Veveyse (RGV), dissoute fin 2022.

Parmi ses principales missions figurent notamment la protection de l'enfant et de l'adulte (curatelles), l'accueil familial de jour pour la petite enfance (via le subventionnement des parents), l'élaboration du plan directeur régional ou encore la promotion touristique. L'AGR collabore également avec l'Etat en matière de promotion économique et dans le domaine de la mobilité.

Le mot du Président

Valentin Bard

Président de l'Assemblée et du Comité de direction de l'Association Glâne Région.

L'année 2025 aura été, pour l'Association Glâne Région, une année de continuité. Cette continuité est le signe d'une institution qui avance, méthodiquement, sur des chantiers de fond.

Le plus structurant d'entre eux est probablement celui de l'aménagement du territoire. En mars 2025, le Conseil d'Etat a partiellement approuvé notre plan directeur régional. Un groupe de travail s'est ainsi constitué pour coordonner les adaptations exigées. Le dossier de modification partielle sera finalisé et mis en consultation au cours du premier semestre 2026. C'est un travail exigeant, qui engage l'avenir du territoire glânois pour des décennies.

Dans le même esprit de long terme, l'AGR a conduit en 2025 une réflexion approfondie sur la gouvernance intercommunale. Le rapport « Structure des associations de communes de la Glâne » dresse un état des lieux complet de l'AGR, du COGL et du RSG, et ouvre des pistes d'évolution. La consultation des communes lancée en fin d'année permettra d'alimenter les décisions qui s'annoncent pour 2026.

Ces deux chantiers ne doivent pas faire oublier l'intensité du travail accompli par l'ensemble des commissions. La petite enfance a finalisé et fait adopter un nouveau règlement de subventionnement ; le service des curatelles a géré environ 250 dossiers dans un contexte de charge croissante ; la commission mobilité a poursuivi son travail de coordination ; la commission tourisme a engagé l'élaboration d'une stratégie régionale qui a été finalisée début 2026 ; le secrétariat général, enfin, a conduit une migration informatique complète vers un environnement cloud, modernisant les outils de l'association.

A toutes celles et ceux qui ont contribué à ces travaux (membres des commissions, collaboratrices et collaborateurs, élus communaux), j'adresse mes sincères remerciements. C'est leur engagement constant qui donne à l'AGR sa capacité d'agir au service de la Glâne.

Valentin Bard

Président de l'Assemblée et du Comité de l'AGR
Préfet de la Glâne

ORGANIGRAMME

Comité de Direction

Président

M. Valentin Bard

Vice-Président

M. Jacques Wicht

Membres

M. Jean-Claude Cornu

M. David Fattebert

M. Patrick Mayor

M. Philippe Dubey

Mme Alexandra Risse Dougoud

(depuis juillet 2025)

M. Fabien Reinhard (jusqu'en juin 2025)

Mme Sandrine Goumaz

M. Daniel Droux

M. René Gobet

M. Joël Castella

M. Dominique Butty

M. Joseph Aeby

M. Florian Dubail

M. Joseph Piller

Secrétaire

M. Simon Richoz

Fiduciaire

Fiduciaire Valentin Scaiola

Commission financière

M. Julien Ronce

M. Philippe Bertone

M. Patrice Beaud

Commission Aménagement et Economie**Président**

M. Jean-Claude Cornu

Membres

M. Patrice Conus
 M. Jacques Wicht
 M. David Fattebert
 M. Marc Menoud
 M. Jacques Dumas
 M. Joseph Aeby

Secrétaire

Mme Beatriz Santos

Commission Mobilité**Président**

M. Jacques Wicht

Membres

M. Armand Jaquier
 M. Emmanuel Bussard
 M. Paul Majcherczyk
 M. Jean-Paul Rey
 M. Gilles Morand
 M. Dominique Barras

Spécialistes

Gilbert Bourqui
 Olivier Karmer
 Patrick Desarzens

Représentante du COGL

Véronique Schmoutz

Secrétaire

Mme Beatriz Santos

Commission Tourisme, Patrimoine et Culture**Président**

M. Philippe Dubey

Membres

Mme Stefanie Losey
 M. Philippe Bertone
 Mme Carole Luxenburger
 Mme Tania Dumas (jusqu'en mai 2025)
 M. Vincent Maunoury
 (depuis septembre 2025)
 M. Loris Bossi
 M. Jean-Pierre Chapuis
 (jusqu'en septembre 2025)
 Mme Nicole Aeschlimann
 M. Fabien Reinhard (jusqu'en juin 2025)
 Mme Alexandra Risse Dougoud
 (depuis juillet 2025)

Représentants de l'OTR

M. Nicolas Dafflon
 Mme Cynthia Piot

Secrétaire

Mme Mélanie Schmid

Commission Curatelles**Président**

M. Julien Ronce

Membres

Mme Sandrine Goumaz
 Mme Deborah Büchli
 M. Armand Jaquier
 Mme Alicia Perroud

Cheffe du Service des curatelles

Mme Anne Schrago

Juge de paix

M. Marc Butty

Secrétaire

Mme Laura Casalderrey

Commission Petite Enfance**Présidente**

Mme Laetitia Reynaud

Membres

Mme Sandrine Goumaz
 Mme Murielle Jaquier
 Eltschinger
 M. Thierry Schmid
 Mme Joëlle Beaud
 Mme Christine Ruef Bayiha
 Mme Elise Dan Glauser

Secrétariat

Mme Sophie Progin
 Mme Sandra Lörincik Barrat
 Mme Céline Python

Secrétariat général**Directeur**

M. Simon Richoz

Administratrice des finances

Mme Laura Casalderrey
 Mme Sandra Barrat
 Mme Beatriz Santos
 Mme Mélanie Schmid

Service des curatelles**Cheffe de service**

Mme Anne Schrago

Curateurs-trices

Mme Elisa Gremaud-Crudo
 Mme Léa Evillard
 Mme Sabrina Favre
 M. Julien Python
 Mme Séverine Robert

Collaboratrices administratives

Mme Valérie Bourqui
 Mme Isabelle Gauderon
 Mme Laetitia Hämmerli
 Mme Sahide Morina
 Mme Céline Python

ACTIVITÉS 2025

Administration

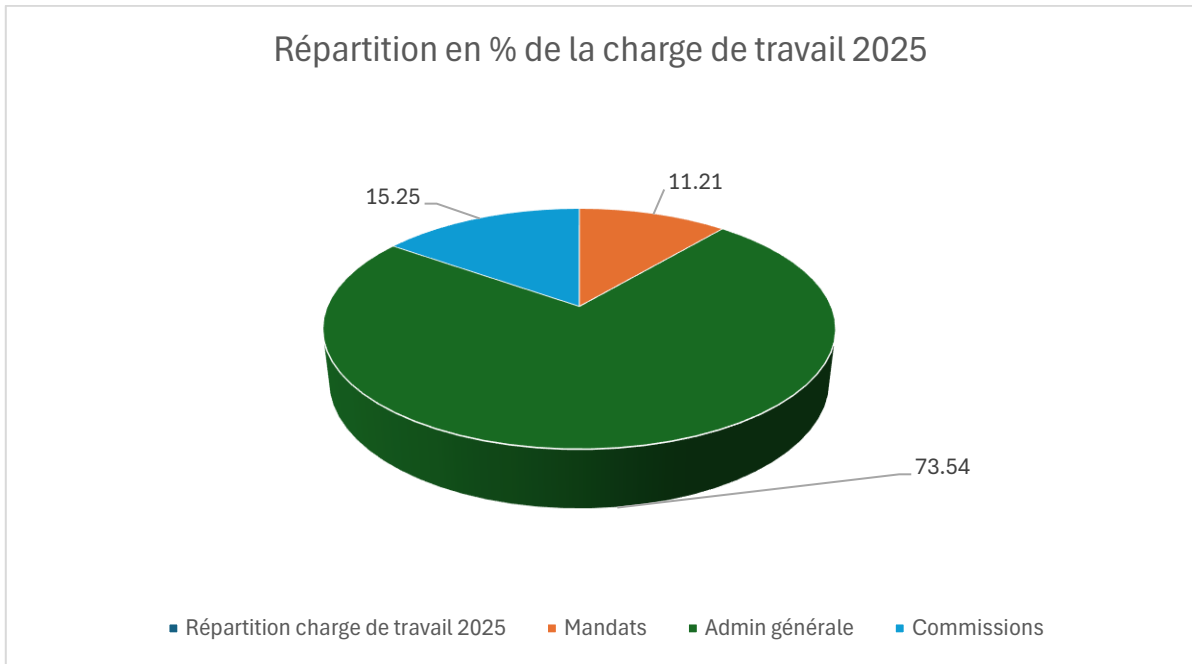
Secrétariat général

Le secrétariat général, avec 3.1 équivalents plein temps, assure toutes les tâches administratives de l'association, y compris en lien avec le personnel du service des curatelles qui y est rattaché.

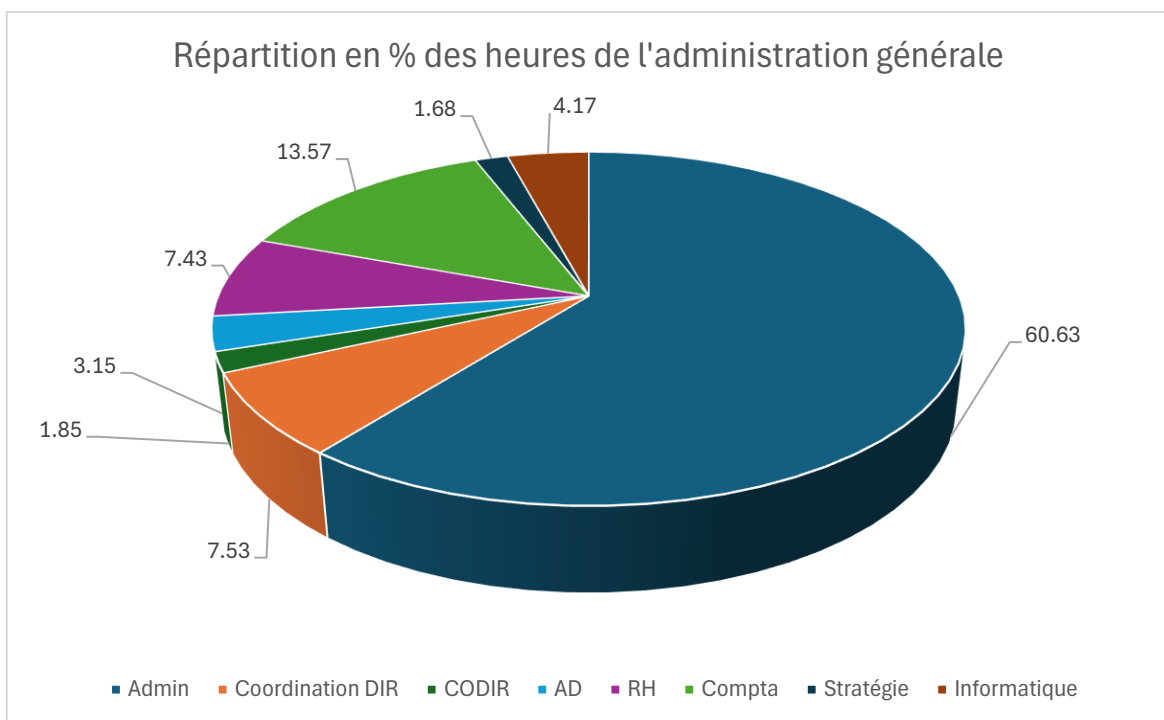
Au niveau de la gestion des ressources humaines (service des curatelles et secrétariat), l'administration de l'AGR a dû faire face en 2025 à un nombre conséquent d'absences (accident et maladie). Le traitement de ces cas a occasionné une importante charge de travail pour leur gestion et l'organisation des remplacements qui ont été nécessaires afin d'assurer la continuité du travail. En outre, la charge de travail globale relative à l'administration de l'association et à la gestion des mandats (voir chapitre suivant) est conséquente.

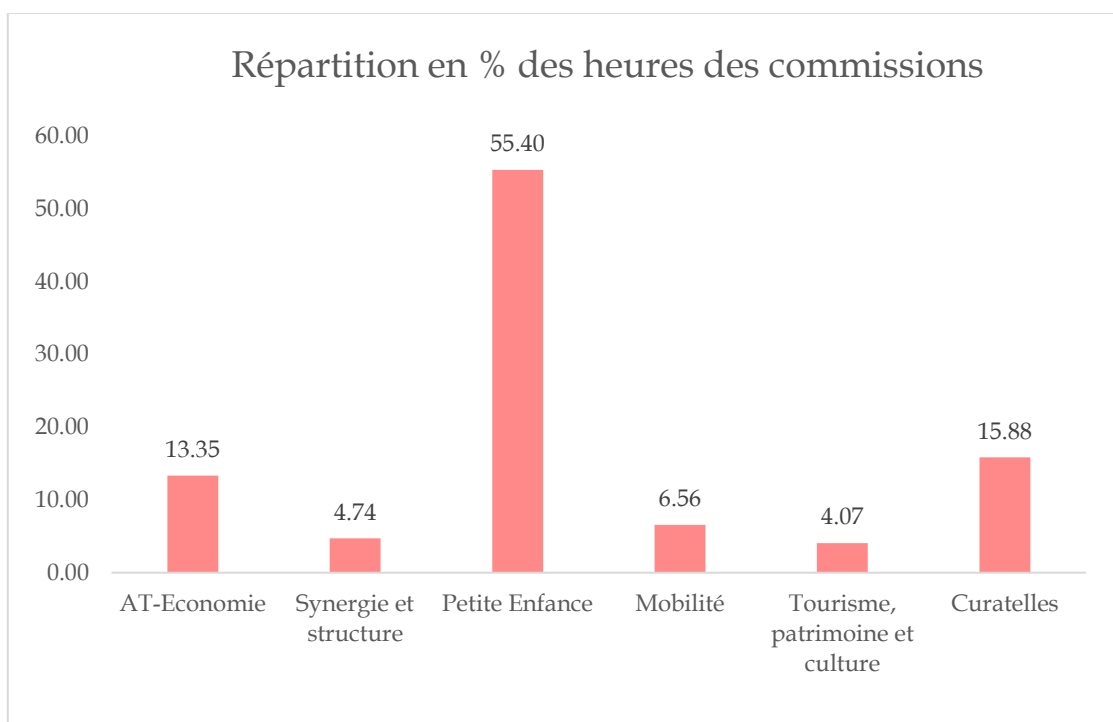
Depuis novembre 2025, le secrétariat de la petite enfance a intégré les bureaux de l'AGR à Romont, à la suite de la fin du mandat de prestation fourni par la commune de Ursy avec Mme Sophie Progin. Afin de compenser ce départ, Mme Sandra Barrat, déjà employée de l'AGR depuis quelques années pour la petite enfance, augmente son taux d'activités.

L'année 2025 a également été marquée par une migration complète des systèmes informatiques et de la téléphonie vers un environnement de travail 100% « cloud », plus moderne et efficient. Cette évolution permet à l'équipe de l'AGR une plus grande agilité dans la réalisation de ses tâches et des moyens modernes pour une transition vers une administration 100% digitale. En outre, ces changements permettent à l'AGR une économie de coûts significative sur ce poste budgétaire.



15% des heures du secrétariat général sont consacrées à la gestion des commissions et un peu plus de 11% à la gestion des mandats et environs 75% à l'administration générale. Sur ces 75%, la comptabilité représente presque 15%, les tâches de direction 8% et les ressources humaines un peu plus de 7%.





Mandats de prestation

Par le biais de mandats de prestations, l'AGR soutient différentes associations intercommunales au niveau du secrétariat général et de l'administration des finances ainsi que des ressources humaines. Elle offre l'expertise de son personnel ainsi qu'une gestion publique professionnelle et avérée.

Les activités en lien avec ces mandats sont facturées CHF 65.00 l'heure.

Mandats actuels

Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Haute-Broye Veveyse – Oron – Glâne



Association Innoreg-FR

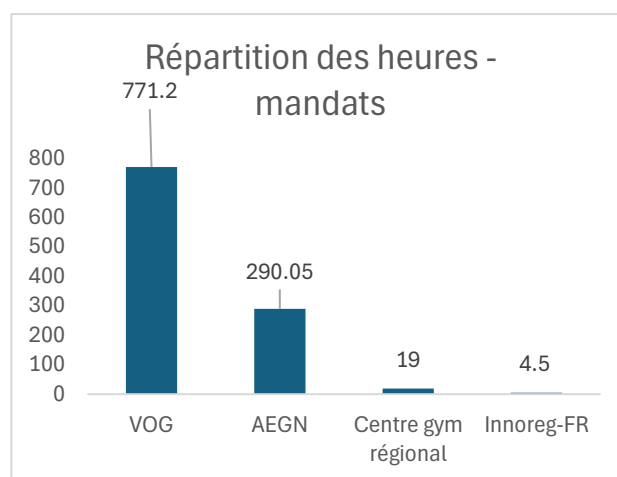


Association pour l'épuration Glâne-Neirigue



Heures réalisées en 2025

Total Mandats	1084.75
VOG	771.2
AEGN	290.1
CGRR	19
Innoreg-FR	4.5



Régionalisation des services sociaux

Dans le courant de l'année 2025, l'Association Glâne Région (AGR) a engagé une réflexion sur la régionalisation des services sociaux du district, en lien avec les évolutions du cadre légal cantonal, notamment la nouvelle loi sur l'aide sociale et la mise en place obligatoire des guichets familles. À cet effet, un groupe de travail réunissant les trois entités existantes – les services sociaux de Romont, de l'ESI et de Glâne Sud – a été constitué. Une volonté claire de réunir, dans les meilleurs délais possibles, les services sociaux des trois entités, a émergé des premières discussions.

Le groupe de travail a ensuite procédé à un état des lieux portant sur les effectifs, les prestations, les locaux et l'organisation des services sociaux actuels, ainsi que sur les échéances légales et le calendrier de mise en conformité à venir. Ce travail a permis de consolider une base factuelle partagée et de clarifier les implications organisationnelles de la régionalisation. Les principales questions à traiter en vue de la création d'un service social régional, tant sur le plan juridique et institutionnel que sur les aspects organisationnels et logistiques ont ainsi été posées. L'enjeu prioritaire identifié pour la suite du travail est la recherche de locaux adaptés à l'accueil du futur service social régional. Cette étape est déterminante pour permettre la poursuite du processus et la préparation des décisions à venir.

Synergies et structure

Dans le courant de l'année 2025, le groupe de travail « synergies et structures » de l'AGR s'est réuni à plusieurs reprises afin de conduire une analyse approfondie des structures intercommunales du district.

Pilotés par le Préfet, ces travaux ont donné lieu à l'élaboration du rapport « Structure des associations de communes de la Glâne – AGR, COGL, RSG ». La commission a procédé à un état des lieux détaillé de l'AGR, du Cycle d'orientation de la Glâne (COGL) et du Réseau Santé de la Glâne (RSG), portant notamment sur leur organisation, leurs ressources humaines, leurs finances, leur patrimoine immobilier et leurs systèmes informatiques. L'analyse s'est appuyée sur des échanges réguliers avec les directions concernées, la collecte de données comparables et la tenue d'ateliers thématiques. Le rapport vise à fournir une vision globale, structurée et partagée du fonctionnement actuel des trois associations, afin de disposer d'une base commune pour la réflexion sur l'évolution de la gouvernance intercommunale.

Sur cette base, le rapport identifie des pistes de synergies et présente plusieurs scénarios d'évolution, accompagnés de recommandations. Celles-ci concernent tant des améliorations à court terme (coordination renforcée, mutualisation ciblée, harmonisation progressive des pratiques) que des options structurelles à moyen terme, telles que la création d'une association intercommunale unique ou l'externalisation de certaines fonctions, notamment la gestion immobilière. Le rapport ne constitue pas une décision en soi, mais un outil d'aide à la décision.

Une consultation des communes sur le document a été initiée à la fin de l'année 2025. Les résultats de cette consultation ainsi que la suite du travail engagé, en particulier les éventuels approfondissements ou choix institutionnels, se dérouleront en 2026. Un budget pour une étude externe est prévu.

Aménagement et Economie

Modifications du plan directeur régional

Dans ce domaine d'activités, la priorité a été mise, en 2025, sur les travaux de finalisation du plan directeur régional de la Glâne (PDR). En mars de cette année, le plan directeur a été partiellement approuvé par le Conseil d'Etat. Si l'approbation du gouvernement cantonal a globalement été favorable, un certain nombre de conditions ont été fixées et un délai d'un an a été donné à la région afin de les prendre en compte dans une modification partielle du PDR.

Un petit groupe de travail, formé par des membres de la commission Aménagement et Economie ainsi que le directeur de l'AGR, s'est attelé à coordonner les adaptations nécessaires. Celles-ci concernent essentiellement la stratégie des zones d'activités et les adaptations du territoire d'urbanisation. En collaboration avec le bureau mandataire Archam et Partenaires SA, des échanges ont eu lieu avec les communes concernées par les modifications ainsi qu'avec le canton, afin de pouvoir élaborer un dossier conforme aux exigences fixées dans le cadre de l'approbation. Celui-ci sera finalisé et mis en consultation au cours du premier semestre 2026.

Comptoir de la Glâne 2026

Cet événement, qui se déroule en principe tous les deux ans, est une belle vitrine pour mettre en valeur l'économie locale et les interactions des acteurs de toute la région.

L'AGR a accepté de soutenir financièrement son édition 2026 à hauteur de CHF 1.- par habitant du district et d'être présente avec un stand aux côtés de celui de l'Office du Tourisme de Romont et sa région (OTR). Sous la houlette d'un groupe de travail issu de la commission Aménagement et Economie, le stand mettra en avant les produits du terroir, la culture, le sport, ainsi que certaines activités du Réseau Santé Glâne en lien avec la journée des aînés.

Tourisme

La loi sur le tourisme exige des régions qu'elles se dotent d'une stratégie répondant à différentes exigences. Pour ce faire, un mandat a été confié par l'AGR à la société Immotour Sàrl, afin d'élaborer les bases théoriques d'une stratégie touristique régionale en conformité avec les exigences du canton.

Le mandataire a pu s'appuyer sur un groupe de travail constitué de membres de la commission Tourisme, Patrimoine et Culture, de l'OTR, ainsi que de professionnels actifs dans le secteur touristique glânois.

Trois ateliers thématiques se sont tenus en 2025. Ceux-ci ont été complétés par des échanges en séance de commission, ainsi qu'avec le comité de direction. Avec un fort engagement de la part de l'OTR, qui assure le lien entre la théorie et le côté opérationnel, la stratégie sera finalisée début 2026 après un dernier atelier. Les documents seront accompagnés par un plan d'action comprenant une première série de propositions pour la réalisation et/ou le soutien de projets concrets.

Dans la continuité de la stratégie, des réflexions sur la gouvernance institutionnelle du tourisme en Glâne et sur les modalités de soutien régional devront encore être menées en 2026.

Mobilité

De la même manière que les années précédentes, un travail important a été effectué en 2025 par les spécialistes de la commission Mobilité afin d'analyser les projets d'horaires des transports publics et assurer la coordination entre les acteurs concernés (communes, région, canton et prestataires). Toutes ces démarches concertées contribuent à une amélioration régulière de l'offre au sein de la région.

Depuis 2025, une représentante du CO de la Glâne participe dorénavant aux séances de la commission afin d'assurer la coordination de la planification des horaires de transports publics avec les déplacements des élèves de l'école secondaires qui fréquentent quotidiennement par centaines les transports publics de la région.

Afin d'explorer certains potentiels de développement de mobilités « alternatives », la commission a invité en début d'année deux prestataires privés (réseau de vélos en libre-service et « carsharing ») à venir présenter leur modèle d'affaire et leur intérêt pour le territoire glânois. Cette démarche a permis à la commission d'imaginer la mobilité glânoise avec un angle différent et de relayer les informations recueillies aux communes intéressées.

En fin d'année, le Service cantonal de la mobilité a demandé à l'AGR un soutien à la mise sur pied d'une séance d'information relative à la planification cantonale du réseau VTT. Celle-ci se tiendra en janvier 2026 à Romont et marquera le début d'une phase de consultation dans toutes les régions. En parallèle, la consultation sur la planification cantonale du réseau cyclable « utilitaire » a été annoncée. Il s'agit là des prémices de l'intensification du rôle de coordination que l'AGR sera amené à assurer à l'avenir, en matière de mobilité sur des enjeux dépassant régulièrement l'échelle strictement communale, nécessitant des échanges avec le canton et impliquant d'être en phase avec la stratégie du plan directeur régional.

Petite Enfance

Comme à l'accoutumée, la Commission Petite Enfance a procédé à l'élaboration du budget de l'année suivante, à l'actualisation du plan financier sur la base des informations transmises et des échanges avec les structures d'accueil conventionnées. L'élaboration du budget 2026 a été marquée par une augmentation des tarifs d'une majorité des crèches actives au sein du district, ainsi que de l'accueil familial de jour. Toutefois, le principe du plafonnement des subventions validé par l'assemblée en 2024, permet de maintenir des subventions communales à un niveau abordable.

Modification du Règlement d'attribution des subventions

A la suite de l'acceptation par l'assemblée du plafonnement du subventionnement des parents ayant leurs enfants placés dans des structures d'accueil de la Petite Enfance, le règlement d'attribution des subventions avait été soumis fin 2024 au canton pour examen préalable. Sur la base du règlement-type de l'Etat de Fribourg et du retour d'examen des services cantonaux, la commission a finalisé le projet de règlement qui a ensuite été validé par l'assemblée des délégué-e-s de novembre 2025.

Le principal changement intervenu dans le règlement concerne l'article 5, dans lequel les échelons des revenus déterminants légèrement supérieurs à CHF 40'000.- ont été subdivisés afin d'avoir une décroissance plus progressive du subventionnement, ce qui permet de rendre les tarifs financièrement accessibles à tous les parents (art. 4) et de prendre ainsi en compte la principale remarque du SCom et du SEJ. En outre, un article sur les revenus imputables pour la détermination du revenu déterminant a été ajouté afin d'éclaircir les différents états civils des parents (art. 8). Le règlement adapté a été soumis à examen final et approbation du canton le 17 février 2026. Les résultats sont attendus à la mi-2026.

A plus long terme, l'AGR souhaite réviser plus en profondeur le mécanisme de subventionnement des places pour la petite enfance. Un groupe de travail a été formé en fin d'année afin d'entamer des réflexions dans ce sens. Une piste évoquée est de s'appuyer sur un travail de diplôme d'un-e étudiant-e de la Haute Ecole de Gestion de Fribourg.

Subventionnement de places de crèche à Tornay

L'ouverture de la crèche a été reportée à 2026. Le subventionnement prévu au budget 2025 pour 40 places n'est par conséquent pas entré en force et reste conditionné à la signature d'une convention avec la structure d'accueil.

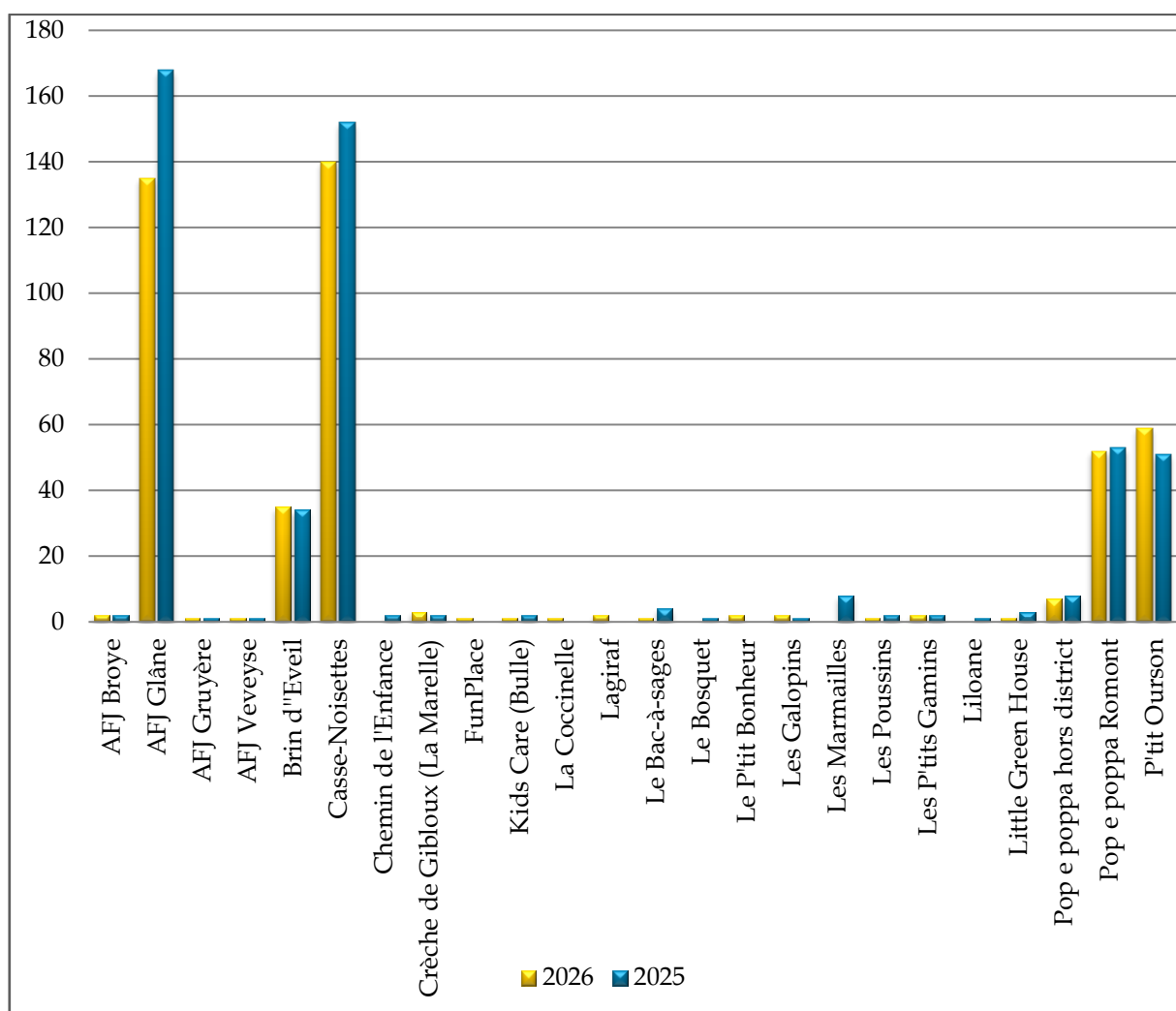
Statistiques 2025-2026 de la petite enfance

En mars 2026, 509 enfants ont fait l'objet d'une demande de subvention, que ce soit pour le préscolaire ou le scolaire, contre 545 en mars 2025.

Statistiques des enfants non scolarisés

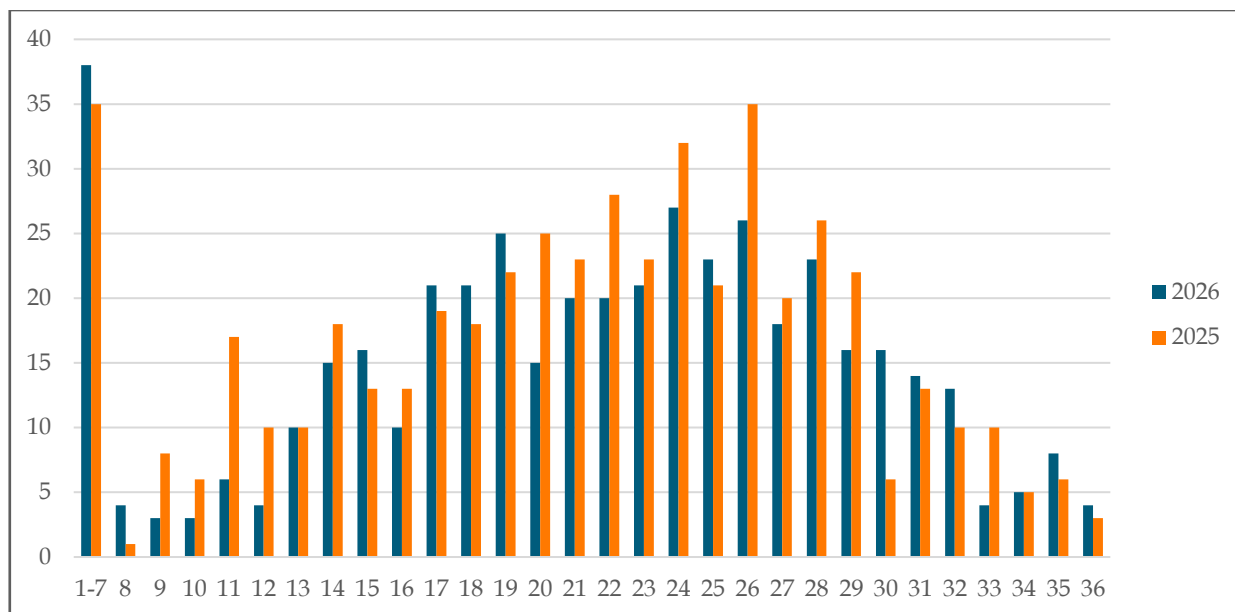
Les premiers graphiques présentent les données concernant les enfants non scolarisés, qui représentent le cœur de mission de la Petite Enfance en Glâne.

Nombre d'enfants par structure



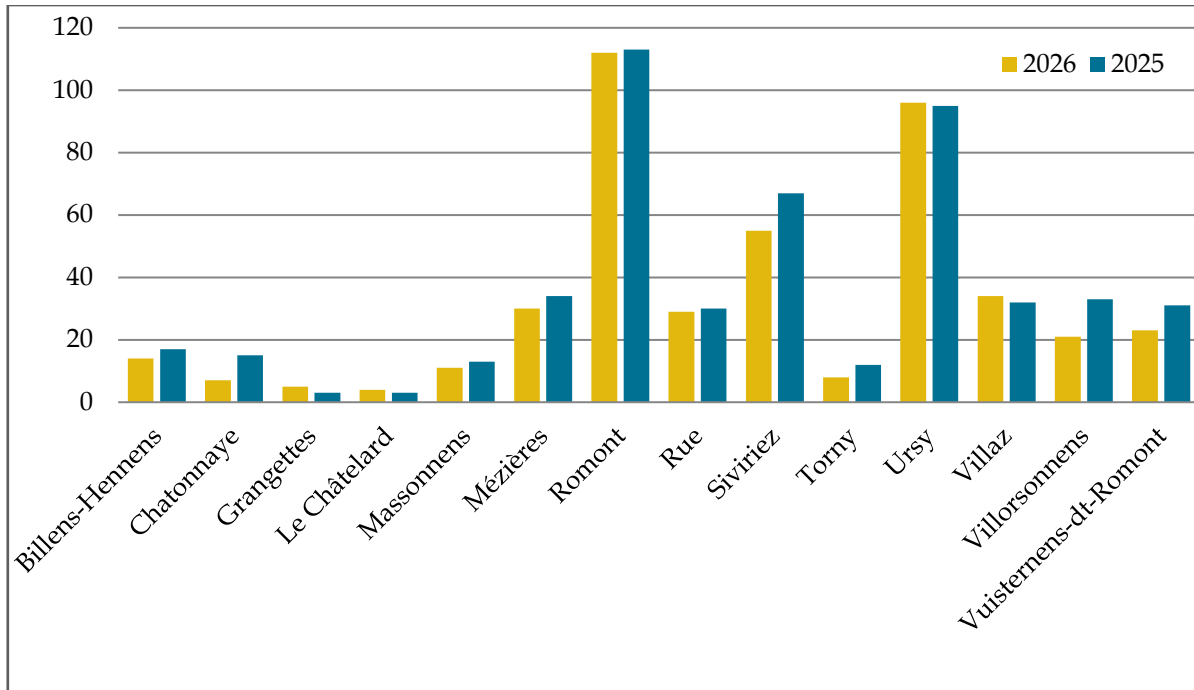
Les enfants sont accueillis dans 24 structures différentes, dont 19 situées hors du district. Ces structures sont mises à disposition des familles glânoises afin de les soutenir dans la conciliation de leur vie familiale et professionnelle. Les cinq pics observés illustrent clairement notre volonté de privilégier le remplissage des structures glânoises avant d'envisager un placement hors district.

Nombre d'enfants par catégorie de subventionnement



La répartition des familles selon les catégories de subventions reste globalement similaire entre 2025 et 2026. La majorité des familles se situe toujours dans les catégories intermédiaires, confirmant la prédominance de la classe moyenne. Une légère hausse dans certaines catégories est toutefois observée en 2025, notamment dans la tranche médiane, tandis que 2026 présente des effectifs un peu plus élevés dans les catégories les plus basses. Dans l'ensemble, les variations restent modérées et la structure des revenus déterminants demeure stable d'une année à l'autre.

Nombre d'enfants placés dans une structure par commune

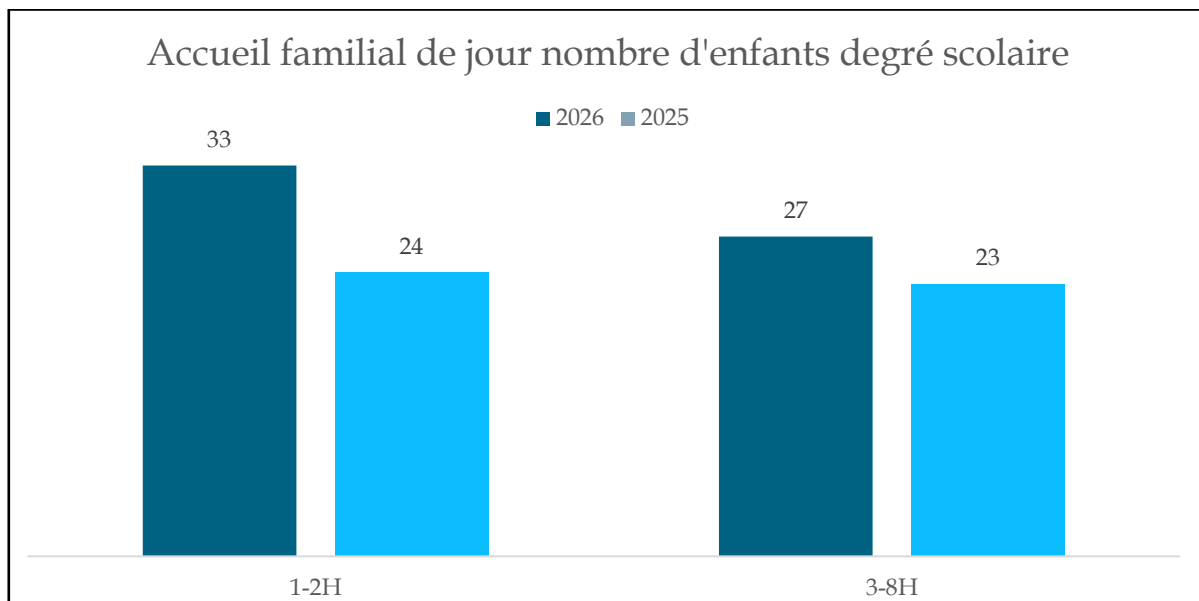


Ce graphique présente la répartition du nombre d'enfants par commune. Les chiffres sont globalement stables entre 2025 et 2026.

Statistiques des enfants scolarisés

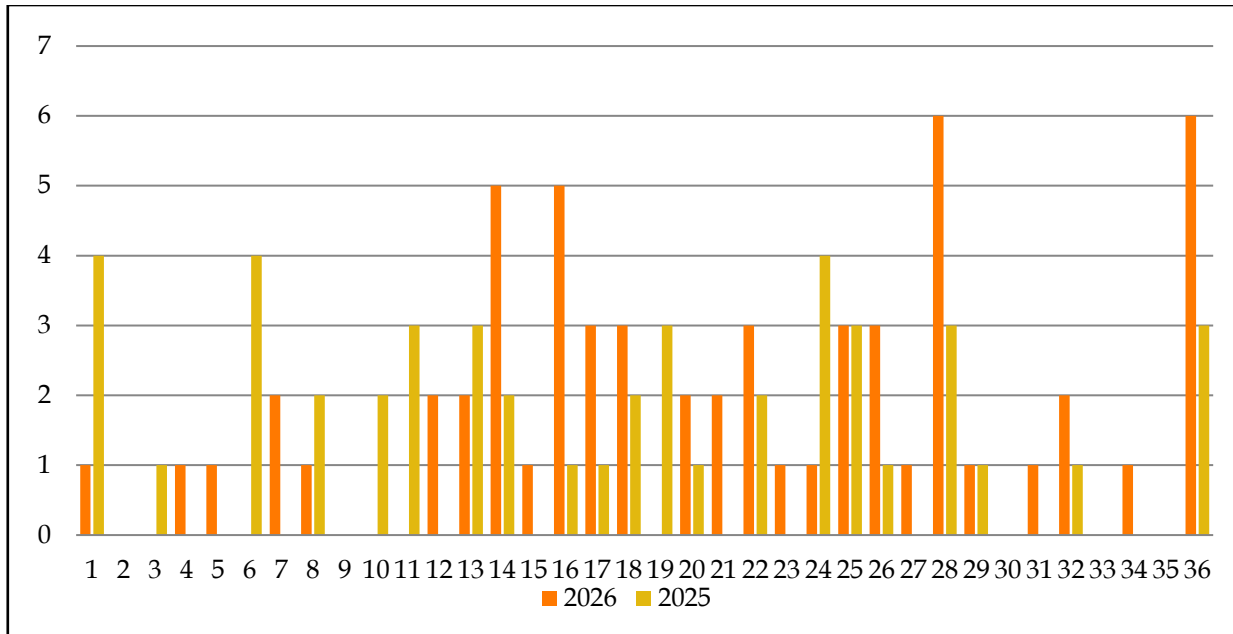
Les mêmes statistiques ont été transposées pour les enfants scolarisés.

Nombre d'enfants par structure et par le degré scolaire



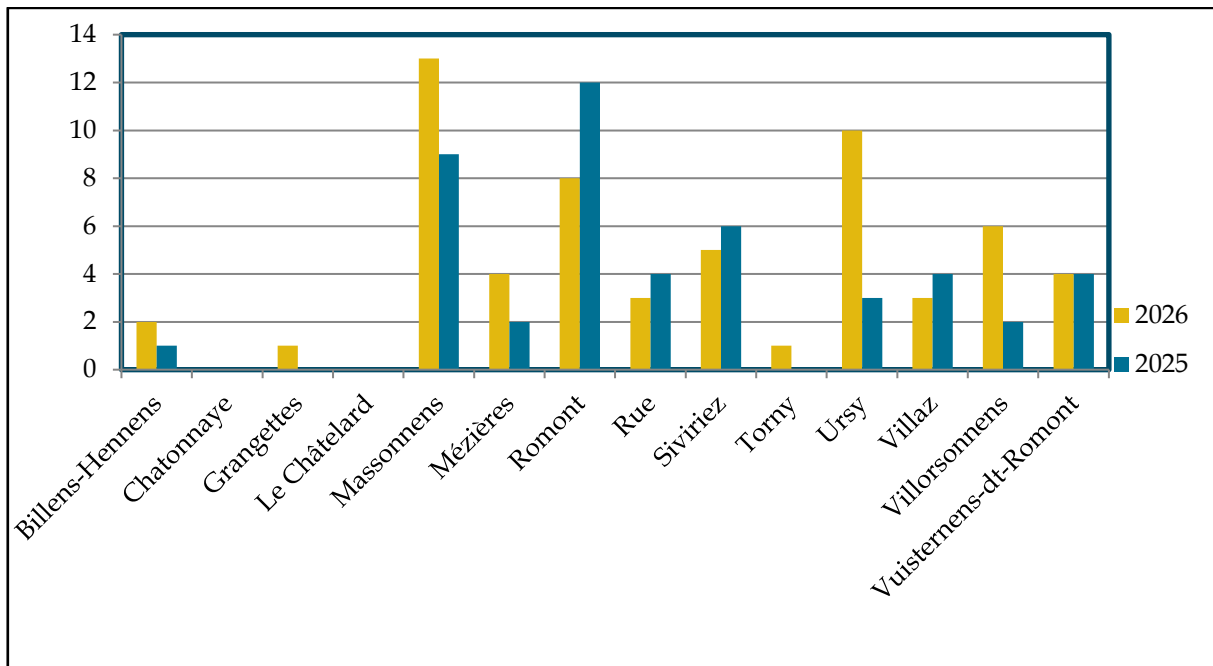
Ce service est assuré exclusivement par l'Accueil Familial de Jour de la Glâne (AFJG). Actuellement, 60 enfants y sont accueillis, contre 47 en 2025.

Nombre d'enfants par catégorie de placement



On observe plusieurs pics de fréquentation répartis dans différentes catégories, principalement pour la classe médiane, ce qui confirme que l'accueil concerne majoritairement des familles aux revenus modestes à moyens. Les effectifs restent faibles dans les catégories extrêmes, tant pour les revenus les plus bas que pour les plus élevés.

Nombre d'enfants par commune



Dans l'ensemble des communes, le nombre d'enfants scolarisés accueillis reste relativement stable entre 2025 et 2026, avec quelques variations selon les localités.

Certaines communes, comme Massonnens et Ursy, enregistrent une hausse en 2026, tandis que d'autres, comme Romont ou Siviriez, présentent une légère diminution. Ces évolutions ponctuelles pourraient refléter des ajustements locaux de l'offre ou des besoins, notamment en lien avec les structures d'accueil extra-scolaire.

La commune de Massonnens, dont le cercle scolaire ne dispose pas d'accueil extrascolaire, est toujours une grande utilisatrice de l'Accueil Familial de Jour.

Curatelles

Nombre de mandats au 01.12.2025 :

- 218 mandats suivis
- 33 levées, décès ou transferts depuis le début de l'année
- 29 nouveaux mandats reçus en 2025

Un total de 251 mandats ont été traités en 2025 (218 + 33). Ces chiffres montrent une stabilité avec les deux années précédentes.

Activités et évolution du service

Fin 2025, le service était doté de 3.2 EPT de curateurs répartis sur 5 personnes et 3.5 EPT en personnel administratif réparti sur 5 EPT. A cela s'ajoute 0.5 EPT pour la conduite du service, pour un total de 7.2 EPT. Afin de faire face à un charge croissante de travail, les effectifs augmenteront de 0.7 EPT en 2026 avec l'engagement d'une curatrice à 50% et une augmentation à l'interne au sein du personnel administratif qui passe à 3.7 EPT. Cette mise à niveau devrait permettre de respecter durablement les normes COPMA – à savoir 60 dossiers actifs pour 1 EPT de curateur, complété par 1 EPT administratif.

Durant l'année 2025, le service a dû faire face à plusieurs arrêts maladie, ce qui a nécessité l'engagement de remplaçant-e-s ou de soutiens supplémentaires. Les collaborateurs ont fait preuve de souplesse et d'engagement afin de continuer leur mission de manière adéquate malgré la situation.

Après une phase préparatoire entamée en 2025, le service se dote dès 2026 d'un logiciel métier spécialisé qui permettra à la fois le suivi social du mandat (tenue des journaux de bord et base de données), ainsi que la gestion financière de celui-ci par le traitement des paiements notamment. Ce nouvel outil, après une bonne phase d'apprentissage, sera très utile pour l'activité du service et permettra à terme une meilleure efficacité et un meilleur confort de travail.

FINANCES

Compte de résultats 2025 par fonction

	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	588 735.17	109 042.66	729 280.00	87 480.00	565 675.66	106 455.89
<i>Excédent de charges</i>		<i>479 692.51</i>		<i>641 800.00</i>		<i>459 219.77</i>
1 Service Officiel des curatelles	1 299 439.98	504 603.44	1 190 600.00	440 000.00	1 068 874.66	522 883.40
<i>Excédent de charges</i>		<i>794 836.54</i>		<i>750 600.00</i>		<i>545 991.26</i>
3 Culture, sport et loisirs	3 500.00		3 500.00		6 000.00	
<i>Excédent de charges</i>		<i>3 500.00</i>		<i>3 500.00</i>		<i>6 000.00</i>
5 Petite Enfance	1 972 692.28	7 654.10	2 307 000.00	12 000.00	1 732 247.16	22 565.55
<i>Excédent de charges</i>		<i>1 965 038.18</i>		<i>2 295 000.00</i>		<i>1 709 681.61</i>
7 Aménagement territoire - PDR	75 347.00		86 100.00		8 448.20	
<i>Excédent de charges</i>		<i>75 347.00</i>		<i>86 100.00</i>		<i>8 448.20</i>
8 Economie et tourisme	280 476.50	15 600.00	324 828.35	15 000.00	254 457.60	15 600.00
<i>Excédent de charges</i>		<i>264 876.50</i>		<i>309 828.35</i>		<i>238 857.60</i>
9 Contribution des communes		3 886 828.45		4 086 828.35		3 405 626.56
<i>Excédent de revenus</i>	<i>303 537.72</i>				<i>437 428.12</i>	
Totaux	4 523 728.65	4 523 728.65	4 641 308.35	4 641 308.35	4 073 131.40	4 073 131.40

Compte des investissements par fonction

Compte des investissements	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
7 Protection de l'env. et aménagement du territoire	0	0	0	0	25 298.55	0.00
7900 Plan directeur régional	0	0	0	0	25 298.55	0.00
7900.5290.00 Plan directeur régional	0	0	0	0	25 298.55	0.00
Totaux	0.00	0.00	0.00	0.00	25 298.55	0.00
<i>Excédent des dépenses</i>	<i>0.00</i>		<i>0.00</i>			<i>25 298.55</i>
Totaux	0.00	0.00	0.00	0.00	25 298.55	25 298.55

Bilan au 31.12.2025

Actif	Comptes annuels 2025	Comptes annuels 2024
Patrimoine financier		
100 Disponibilités et placements à court terme	537 616.16	849 309.46
101 Créances	288 443.72	166 782.77
102 Placements financiers à court terme		
104 Actifs de régularisation	27 720.80	31 268.45
Total patrimoine financier	853 780.68	1 047 360.68
Patrimoine administratif		
142 Immobilisations incorporelles PA	296 136.20	326 136.20
Total patrimoine administratif	296 136.20	326 136.20
Total Actif	1 149 916.88	1 373 496.88
Passif		
Engagements financiers		
Engagements financiers à court terme		
200 Engagements courants	128 778.45	214 755.50
201 Engagements financiers à court terme	270 000.00	300 000.00
204 Passifs de régularisation	71 775.35	45 487.90
205 Provisions à court terme		
Total Engagements financiers à court terme	470 553.80	560 243.40
Fonds propres		
298 Autres capitaux propres	375 825.36	375 825.36
299 Excédent ou découvert du bilan	303 537.72	437 428.12
Total Fonds propres	679 363.08	813 253.48
Total Passif	1 149 916.88	1 373 496.88

Romont, avril 2026